

AUTORISATION DE CONDUITE CARISTE

PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre-indication médicale - Maitrise de la langue française 	<p>Tous les travailleurs utilisant un ou plusieurs types de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire.</p>	<p>Préparer aux épreuves théoriques et pratiques de l'évaluation à l'autorisation de conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de conduire et d'utiliser en sécurité les types de chariots pour lesquels il sera habilité par l'employeur - Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau - Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

THEORIE CARISTE	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation relative à la conduite des engins à conducteur porté - Classification et technologie - Caractéristiques des chariots - Règles de Sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de l'engin à la nature du travail - Vérifications à la prise de service - Conduite et manœuvres - Gerbage et transport de charges <p style="text-align: center;">Port des EPI est obligatoire</p>

DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	EFFECTIF
7 heures	<ul style="list-style-type: none"> - Au centre de formation - En entreprise 	<p><u>Théorie</u> : reprise des thèmes abordés pendant la formation théorique.</p> <p><u>Pratique</u> : adéquation avec le chariot envisagé.</p>	Attestation de formation permettant à l'employeur de décider ou non d'établir et délivrer une autorisation de conduite à son salarié.	Effectifs variable dans la mesure de 4 tests pratiques possible par jours

PEDAGOGIE

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur et support stagiaire. Les exercices pratiques sont réalisés avec des chariots automoteurs

Pour le stage en entreprise :

La **partie théorique** se déroule dans une salle de formation équipée et adaptée

La **partie pratique** se déroule sur une zone d'évaluation intérieure et extérieure balisée et adaptée avec un chariot du rapport de vérification et la notice d'utilisation.